

# Mémo Tri Déchets chimiques

Mes déchets comportent un ou plusieurs de ces pictogrammes... Je les dépose en déchèterie !



« Je suis sous pression »



« Je fais flamber »



« Je flambe »



« J'explose »



« Je ronge »



« Je tue »



« Je nuis gravement à la santé »



« J'altère la santé ou la couche d'ozone »



« Je pollue »



Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ces déchets doivent être déposés en déchèterie dans leur emballage d'origine et correctement bouchés. S'ils ne sont pas dans leur emballage d'origine, les identifier en collant une étiquette dessus.



## Déchèterie

En déchèterie, ces déchets seront triés puis transportés dans les sites de traitement où ils seront dépollués et valorisés. Dans tous les cas, ils seront éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement.



### Ne jamais les jetez



dans les poubelles, dans les toilettes ou dans l'évier !

### Vous êtes un professionnel :

Déposez vos déchets dangereux en déchèterie privée spécialisée, ou renseignez-vous auprès de vos fournisseurs.

## Trier, c'est économique et écologique !